

Réf: Dossier 293623

Avis de constitution

SOCIETE « MILAS SARL » en abrégé « MILAS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE APRES LE CHATEAU,
Lot 3010, Ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MILAS SARL » en abrégé « MILAS

»

Objet :

- Mécanique générale
- Electronique auto
- Electricité
- Climatisation
- Tapisserie
- Tôlerie - peinture
- Vente de pièces détachées
- Location - Vente de véhicules
- Lavage auto
- Fourniture et installation de système de sécurité électronique et de vidéo surveillance
- Fourniture et installation de groupe électrogène

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE APRES LE CHATEAU, Lot 3010, Ilot 263

Dirigeant(s) M ZIGANI NOUHOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03493 du 16/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21539/GTCA/RC/2024 du 16/04/2024

